



Document de politique de la Fédération canadienne d'escrime

Erreurs d'inscription des licences de la FCE

Raison d'être

Il y a eu de nombreux cas de membres individuels qui ont acheté par erreur une nouvelle licence de la FCE au lieu de renouveler leur ancienne licence, ou bien qui ont fourni des renseignements erronés que le personnel de la FCE doit donc corriger par la suite. Or la rectification de telles erreurs exige que le personnel y consacre du temps, si bien qu'il n'en dispose plus assez pour les autres tâches qu'il doit accomplir.

Politique

En vigueur immédiatement : La correction des erreurs d'inscription ou de renouvellement de licences exigeant l'intervention du personnel de la FCE sera assujettie à des frais, devant être acquittés par l'entremise d'une procédure en ligne avant la correction de ladite erreur. Le montant de ces frais sera établi par le conseil d'administration de la FCE, de temps en temps, en fonction des besoins. Les erreurs découlant d'une négligence de la part des employés de la FCE seront rectifiées sans aucun frais pour le licencié.

Frais

Veuillez consulter la grille de tarifs de la FCE.

Approuvé par le conseil d'administration de la FCE, le 27 octobre 2009; Révisé le 7 mars 2010